

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 JUILLET 2008**

**Délibération
n° 2008.07.33.B**

**Travaux à bons de
commande -
Bâtiments - Voirie
réseaux divers - 2 lots
- appel d'offres ouvert**

LE TROIS JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 juin 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

TRAVAUX A BONS DE COMMANDE - BATIMENTS - VOIRIE RESEAUX DIVERS - 2 LOTS - APPEL D'OFFRES OUVERT

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême dispose d'un patrimoine immobilier important dont elle assure la maintenance et pour lequel elle met en œuvre des travaux de rénovation ou d'aménagement.

Par délibération n°97 du 24 mars 2006, le conseil communautaire a approuvé une consultation par appel d'offres ouvert pour un marché à bons de commande dans les domaines bâtiments et voiries réseaux divers comprenant 12 lots.

La commission d'appel d'offres du 21 septembre 2006 a attribué les lots 1, 2, 6, 7, 8, 10, 11 et 12, celle du 14 décembre 2006 a attribué les lots 3, 4 et 9.

Le lot n°5 « charpente bois – couverture – zinguerie » n'a jamais pu être attribué, faute d'offre remise.

Le lot n°2 « VRD » qui arrive à échéance le 11 octobre 2008 ne sera pas reconduit.

Il convient donc de relancer une consultation pour les lots n°2 « VRD » et n°5 « charpente bois – couverture – zinguerie ».

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé :

Lot n° 2 – VRD.

Ces prestations s'inscriront dans les fourchettes annuelles suivantes :

- Minimum : 10 000 € HT
- Maximum : 100 000 € HT

Lot n° 5 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – ZINGUERIE.

Ces prestations s'inscriront dans les fourchettes annuelles suivantes :

- Minimum : 15 000 € HT
- Maximum : 150 000 € HT

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 17 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

DE PRECISER que ce marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification et qu'il sera renouvelable annuellement par reconduction expresse à la date anniversaire sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

D'IMPUTER la dépense aux chapitres 23 et 011 du budget principal et des budgets annexes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 juillet 2008	<u>Affiché le :</u> 11 juillet 2008